

**Séance publique du 18 décembre 2000**

**Délibération n° 2000-6070**

commission principale : environnement, propreté, eau et assainissement

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Dardilly

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Godefroy et appartenant à Mme Paulette Damez**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 5 décembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon procède à l'acquisition d'une parcelle de terrain de 2150 mètres carrés environ située chemin de Godefroy à Dardilly et appartenant à madame Paulette Damez.

Cette parcelle est nécessaire à la création d'un bassin de rétention.

Aux termes du compromis qui a été établi, madame Damez céderait la parcelle en cause sur la base de 80 F le mètre carré, soit au prix de 172 000 F, admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Où l'avis de ses commissions environnement, propreté, eau et assainissement et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** liée à ce dossier, d'un montant de 172 000 F ainsi que les frais d'actes notariés estimés à 8 000 F seront financés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 800 - fonction 824 - opération 0160.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,